

LIEU

En région

Etablissement responsable :

EHESP École des hautes études en santé publique
Avenue du professeur Léon Bernard
CS 74312 – 35043 Rennes Cedex

DURÉE

Nombre d'heures en présentiel : **96 heures**

Nombre d'heures e-learning : **30 heures**

Nombre d'heures en équipe : **30 heures**

Nombre d'heures au total : **156 heures**

DATES

Se renseigner auprès des ARS et des Formateurs Relais

TARIF

Pas de frais d'inscription pour les participants.
Prise en charge par l'ARS concernée.

NOMBRE DE PLACES

En fonction des régions concernées au regard
des besoins territoriaux

CANDIDATURE

Pré-sélection sur dossier de candidature à
déposer auprès de l'ARS avec un CV et une lettre
de motivation.

Les candidats retenus lors de la pré-sélection sont,
si besoin, auditionnés au cours d'un entretien de
30 mn par l'ARS, des partenaires régionaux ou des
formateurs relais. Les candidatures sont validées
par l'EHEP.

Pour les candidats relevant des conditions à titre
dérogatoire, un dossier de demande de validation
des acquis personnels et professionnels devra
être joint au dossier de candidature (modèle de
dossier VAPP EHESP fourni avec le dossier de
candidature). Il sera examiné par le COPIL régional
et l'EHEP.



L'ARS de votre région
est **votre interlocuteur**
pour la gestion de votre
candidature

Pré-sélection sur dossier
de candidature à déposer
auprès de l'ARS, composé des
pièces suivantes :

- CV
- Lettre de motivation

Date limite de dépôt des
candidatures/ou sélection en
fonction des régions

Retrouvez l'offre de formation continue
de l'EHEP sur notre site :

formation-continue.ehesp.fr



DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT (DE)

Parcours de santé et intégration des services sur les territoires



Programme d'amélioration continue du travail en équipe

COORDINATEUR DE REGROUPEMENTS PLURI-PROFESSIONNELS DE SOINS PRIMAIRES (DE PACTE soins primaires) MENTION MSP - CDS

Les +

- Vous bénéficiez d'une **formation financée et soutenue par l'ARS** dans le cadre de sa politique d'accompagnement des soins primaires menée avec ses partenaires professionnels
- Vous avez accès à des **modules d'e-learning**, à partir des productions d'**experts pour vous guider**
- Vous obtenez un **diplôme de l'EHEP**
- Vous bénéficiez d'un **suivi individualisé et d'un accompagnement des Formateurs Relais**
- Vous **rencontrez d'autres coordinateurs** de regroupements pluriprofessionnels de soins primaires et partagez vos expériences



5 modules



En région



Calendrier
auprès de l'ARS

D.E. COORDINATEUR DE REGROUPEMENTS PLURI-PROFESSIONNELS

L'EHESP entend contribuer au développement des soins primaires. Pour cela, en partenariat avec le ministère de la santé, les ARS, et les fédérations professionnelles (AVEC Santé, FNCS, FCPTS), l'EHESP développe ce parcours diplômant en réponse à des besoins d'acquisition de compétences des professionnels en charge de soutenir les équipes de terrain, d'impulser et de structurer de nouvelles pratiques et organisations professionnelles sur le terrain.



OBJECTIFS PROFESSIONNELS

La formation doit permettre de :

- Se positionner au sein de leur équipe comme coordonnateur et de contribuer à la gestion de la structure ;
- Organiser la mise en œuvre du projet de santé de leur équipe ;
- Inscrire ce projet de santé dans une démarche territoriale de responsabilité populationnelle.

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue du parcours de formation, les participants seront notamment capables, en appui à leur équipe, de :

- Conduire un projet de santé en lien avec les différentes parties prenantes (acteurs du territoire, autres professionnels de santé, patients, familles, financeurs et politiques) dans le cadre des politiques publiques et en réponse aux besoins de la population ;
- Soutenir de nouvelles pratiques, pluri-professionnelles, par des procédures et outils de travail partagés au sein des collectifs ;
- Organiser l'amélioration du service rendu aux patients et à la population desservis, notamment à travers des démarches de responsabilité populationnelle et d'intégration des acteurs.



PUBLIC VISÉ

Professionnels en poste ou en prise de poste sur les fonctions visées par la formation : coordinateurs en MP ou CDS.



PRÉREQUIS

Etre intégré.e à une équipe.
Dérogation sur dossier pour les professionnels en cours de recrutement en équipe.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Le Parcours de formation se compose :

- De séminaires présentiels en région pendant lesquels sont travaillées des thématiques spécifiques à partir de l'expérience de l'apprenant.
- De travaux réalisés au sein de l'équipe du coordinateur, aboutissant à la production de documents traceurs.
- La consultation des ressources e-learning.
- Les apprenants bénéficient de :
 - o l'accompagnement d'un FR
 - o partage d'expérience et retour d'expérience en séminaire régional.



ÉVALUATION/ VALIDATION

- Participer aux séminaires présentiels régionaux identifiés comme faisant partie du parcours de formation visé ;
- Utiliser les ressources mises à leur disposition par l'EHESP sur la plateforme de formation PACTE ;
- Elaborer les productions écrites attendues et les déposer sur la plateforme PACTE ;
- Rédiger un mémoire analysant une démarche mise en œuvre au sein de son équipe. La production est suivie d'une soutenance (1 heure) devant un jury régional.



RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Responsable : Béatrice ALLARD-COULAN, médecin généraliste MSP Vaunoise, CPTS Brocéliande
Coordnatrice : Maryline CHEGUILLAUME, pactesoinsprimaires@ehesp.fr
Chargé de mission : Emmanuel VANNIER
Ingénieurs pédagogiques : Guillaume CARIO, Claire PUNTELLI, Marlène LE BOËTTÉ
Responsable Observatoire : François-Xavier SCHWEYER, sociologue département sciences humaines et sociales EHESP
Chargée d'études : Sabrina ARNAL



PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Le Diplôme d'Établissement Coordinateur de regroupements pluri-professionnels de soins primaires mention MSP ou CDS s'organise autour de 5 modules obligatoires.

5 MODULES OBLIGATOIRES

PRISE DE FONCTION

Objectifs pédagogiques

- Objectifs pédagogiques
- Définir le rôle respectif d'un coordinateur et d'un leader
- Expliquer la différence entre leader et coordinateur
- Déterminer l'intérêt et les modalités de rédaction ou d'actualisation de sa fiche de poste

DEMARCHE QUALITE

Objectifs pédagogiques

- Lister les 5 principes d'une démarche qualité
- Décrire les 4 étapes du cycle PDSA
- Aider le collectif à identifier et à formuler des objectifs « qualité »
- Guider l'analyse d'un problème
- Décrire les étapes d'élaboration d'un protocole pluriprofessionnel
- Expliciter l'intérêt et les modalités de la Matrice de Maturité ou du référentiel d'auto-évaluation des centres de santé
- Partager les résultats d'une démarche qualité avec les professionnels
- Préparer et animer une réunion de concertation pluriprofessionnelle

GESTION DE STRUCTURE

Objectifs pédagogiques

- Comprendre et évaluer en équipe les exigences réglementaires concernant l'accessibilité, l'hygiène, la sécurité et le parcours du patient au sein de la structure,
- Etablir les bases d'un budget de fonctionnement de l'équipe
- Constituer un état de synthèse pour présentation à l'ensemble de l'équipe
- Rédiger la lettre de mission de l'expert-comptable

PROJET DE SANTE

Objectifs pédagogiques

- Déterminer comment utiliser les données disponibles pour analyser le contexte du projet
- Déterminer comment formuler les objectifs
- Elaborer une feuille de route
- Expliciter le lien avec les axes de la matrice de maturité
- Organiser les responsabilités
- Présenter son projet à ses interlocuteurs
- Suivre la diffusion et l'appropriation du projet de santé

DYNAMIQUE COLLECTIVE

Objectifs pédagogiques

- Expliciter les principes sur lesquels se fondent une dynamique d'équipe
- Déterminer l'intérêt et les modalités pour donner du sens à un projet
- Poser un cadre / règles de fonctionnement
- Susciter une ambiance conviviale
- Déterminer l'intérêt et les modalités pour utiliser des supports visuels
- Décrire les principes pour organiser des réunions courtes et efficaces
- Identifier des modalités pour faire circuler l'information
- Encourager les idées, les prises d'initiatives, les prises de risques
- Déterminer l'intérêt et les modalités de faire des feedbacks individuels et collectifs